



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 14 novembre 2017, à 19 h, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président de la Communauté maritime et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

Mme Gabrielle Landry, directrice générale adjointe  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque trente personnes assistent également à la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

CM1711-958

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Benoit Arseneau, appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke, il est résolu à l'unanimité

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2017
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1. Administration



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

- 7.1.1. Projet de 12 logements destinés aux familles et personnes seules AccèsLogis 00851 (volet 1) – Village de Fatima – Participation au programme Rénovation Québec – Bonification AccèsLogis
- 7.2. Finances
  - 7.2.1. Appropriation de surplus – Achat d'équipements requis lors des opérations de compostage – Centre de gestion des matières résiduelles
- 7.3. Ressources humaines
  - 7.3.1. Embauche de personnel – Poste contractuel – Chargé de projet en efficacité et en développement énergétique
- 7.4. Services techniques et des réseaux publics
- 7.5. Hygiène du milieu et sécurité publique
  - 7.5.1. Dépôt d'une demande d'aide financière – Programme de formation des pompiers volontaires et à temps partiel – Ministère de la Sécurité publique du Québec
  - 7.5.2. Autorisation de signature – Prolongation de l'entente avec Transports Canada relative à la location d'un véhicule incendie prévoyant des services d'intervention d'urgence à l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine
- 7.6. Aménagement du territoire et urbanisme
  - 7.6.1. Adoption du procès-verbal de la Commission permanente sur l'érosion des berges du 19 octobre 2017
- 7.7. Développement du milieu et des communications
  - 7.7.1. Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet initiatives rurales
  - 7.7.2. Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet projets spécifiques
  - 7.7.3. Nomination d'un représentant des investisseurs locaux – Comité d'investissement commun
- 7.8. Loisir, culture et vie communautaire
- 7.9. Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
- 7.10. Réglementation municipale
  - 7.10.1. Dépôt du projet de règlement n° CM-2017-07 décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'un camion dix roues muni d'équipements de déneigement, d'un véhicule de service ainsi que des équipements de voirie et un emprunt de 420 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt
- 8. Affaires diverses



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

9. Période de questions
10. Clôture de la séance

### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

**CM1711-959**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2017**

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2017.

Sur une proposition de M. Gaétan Richard,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

**CM1711-960**

### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

La liste des comptes à payer pour la période du 24 septembre au 10 novembre 2017 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke,  
il est résolu à l'unanimité

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 3 105 659,23 \$.

### **CORRESPONDANCE**

Aucune liste de correspondance d'intérêt public n'a été déposée au conseil de la Communauté maritime depuis la dernière séance.

### **SERVICES MUNICIPAUX**

### **ADMINISTRATION**

**CM1711-961**

#### **Projet de 12 logements destinés aux familles et personnes seules AccèsLogis 00851 (volet 1) – Village de Fatima – Participation au programme Rénovation Québec – Bonification AccèsLogis**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine désire adhérer au programme Rénovation Québec (PRQ) dans le but de bonifier le programme AccèsLogis



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

Québec pour la réalisation du projet « OMH des Îles-de-la-Madeleine » ACL-00851;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Suzie Leblanc,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine entérine ce qui suit :

que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande à la Société d'habitation du Québec (SHQ) de participer au programme Rénovation Québec. La Municipalité désire adhérer au Volet I – Intervention 6 (bonification AccèsLogis Québec) et demande un budget maximal de 203 484 \$. Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la SHQ et la Municipalité, par son crédit de taxes foncières, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par la Société d'habitation du Québec;

que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine participe au programme Rénovation Québec et affecte annuellement un montant provenant du crédit de taxes octroyé dans le cadre de ce projet. La Municipalité s'engage à déposer un tableau annuel présentant le montant annuel de crédit de taxes affecté au PRQ, tant et aussi longtemps que le montant total engagé au PRQ dégrève complètement;

que le greffier, Jean-Yves Lebreux, et le maire, Jonathan Lapierre, soient autorisés à signer les ententes de gestion et de sécurité relatives au programme Rénovation Québec.

La Municipalité accordera l'aide financière au projet et le conseil de la Communauté maritime adoptera un règlement de rénovation pour le programme Rénovation Québec.

### FINANCES

CM1711-962

#### Appropriation de surplus – Achat d'équipements requis lors des opérations de compostage – Centre de gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QU' en 2016, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a fait l'acquisition d'un tamis rotatif utilisé aux fins des opérations de compostage des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE dans l'objectif de poursuivre ses efforts de valorisation des matières résiduelles en améliorant le rendement et la qualité du compostage, il est nécessaire de se doter d'équipements additionnels adaptés au tamis rotatif;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçue des Équipements Ault ltée, le 8 septembre dernier, relativement à la fourniture d'un tambour et d'une grille, au prix de



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

24 430,17 \$ toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT le surplus disponible au compte budgétaire des revenus des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime approprie la somme de 24 430,17 \$ provenant du surplus des revenus de taxation des matières résiduelles à l'acquisition de ces équipements nécessaires aux opérations de compostage au Centre de gestion des matières résiduelles, conformément à l'offre d'achat déposée par Les Équipements Ault ltée.

### RESSOURCES HUMAINES

CM1711-963

#### Embauche de personnel – Poste contractuel – Chargé de projet en efficacité et en développement énergétique

Le Service des ressources humaines a procédé, en septembre 2017, à un appel de candidatures par affichage externe d'un poste contractuel de chargé de projet. Parmi les dix-neuf offres reçues, six candidats ont été sélectionnés pour passer une entrevue.

Au terme de ce processus, le comité de sélection recommande la candidature de monsieur François Hennion.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par Mme Suzie Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

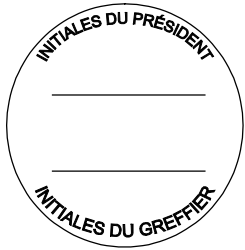
d'accepter la recommandation faite par le comité de sélection et de confirmer l'embauche de monsieur François Hennion, à titre de chargé de projet en efficacité et en développement énergétique, et ce, pour une période de 52 semaines. Ce poste est renouvelable pour un maximum de 3 ans.

### HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

CM1711-964

#### Dépôt d'une demande d'aide financière – Programme de formation des pompiers volontaires et à temps partiel – Ministère de la Sécurité publique du Québec

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime prévoit la formation de huit pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Benoit Arseneau,  
appuyée par Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité

de présenter une demande d'aide financière pour la formation des pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique;

d'autoriser le directeur du service de sécurité incendie, Joël Sauvé, à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

CM1711-965

**Autorisation de signature – Prolongation de l'entente avec Transports Canada relative à la location d'un véhicule incendie prévoyant des services d'intervention d'urgence à l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a conclu avec Transports Canada une entente relative à la location d'un véhicule de lutte contre les incendies prévoyant, lorsque requis, la fourniture



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

des services d'intervention d'urgence à l'aéroport des Îles;

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitent prolonger cette entente pour une période additionnelle de trois mois, soit du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2017, et qu'il y a lieu de signer un addenda à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime autorise le directeur de l'hygiène du milieu et de la sécurité publique, Jean Richard, à signer l'Entente supplémentaire relative au bail de location NK-913 à l'aéroport des Îles telle que rédigée par Transports Canada.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CM1711-966

#### Adoption du procès-verbal de la Commission permanente sur l'érosion des berges du 19 octobre 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Communauté maritime a créé la Commission permanente sur l'érosion des berges afin que celle-ci lui fournisse des recommandations en regard de cette problématique et des enjeux qui y sont rattachés;

CONSIDÉRANT QUE la Commission permanente sur l'érosion des berges s'est réunie le 19 octobre dernier et que l'objectif de cette rencontre était de prioriser des secteurs d'intervention;

CONSIDÉRANT QU' après plusieurs années d'études et de rapports d'experts, le conseil souhaite passer à l'action et réaliser des travaux dans les secteurs vulnérables et prioritaires;

CONSIDÉRANT QU' une source de financement est actuellement disponible auprès du gouvernement du Québec pour la réalisation de travaux visant l'adaptation aux changements climatiques et aux conséquences qui en découlent;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

que le procès-verbal de la rencontre de la Commission permanente sur l'érosion des berges qui s'est tenue le 19 octobre 2017 soit adopté et que les recommandations qu'il contient soient intégralement retenues, c'est-à-dire de prioriser immédiatement les secteurs du site historique de La Grave



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

ainsi que le front de mer du centre-ville de Cap-aux-Meules;

d'assurer un suivi rigoureux sur les secteurs suivants :

- l'accès au camping du Gros-Cap;
- le chemin du Gros-Cap;
- l'ancien dépotoir de Fatima;
- le chemin menant au phare de L'Île-d'Entrée.

### DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

CM1711-967

#### Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet initiatives rurales

CONSIDÉRANT le dépôt de demandes d'aide financière dans le cadre du volet initiatives rurales de la Politique de soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires pour la réalisation d'initiatives soutenues par des organismes du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a procédé à l'étude de ces demandes le 31 octobre 2017, que ces projets répondent aux critères de sélection et qu'ils font l'objet d'une recommandation positive;

CONSIDÉRANT la concordance de ces initiatives avec les objectifs du projet de territoire Horizon 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe allouée à la Politique de soutien aux projets structurants pour l'année 2017 est limitée et qu'un premier appel de projets a eu lieu au printemps 2017;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Gaétan Richard,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité

que des aides financières provenant du Fonds de développement des territoires soient consenties aux projets suivants, et ce, conditionnellement au respect des exigences ci-dessous mentionnées :

Organismes porteurs	Projets	Montant accordé / total projet	Conditions à respecter
Musée de la Mer	Seras-tu le prochain explorateur du climat ?	13 019 \$/ 473 629 \$	Engagement des partenaires financiers
Hébergement pour personnes âgées Nouveaux Horizons	Structuration des activités de loisirs	12 000 \$/ 22 000 \$	Engagement des partenaires financiers Dépôt et partage du cahier des charges issu du projet avec la démarche MADA





**Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine**

14 novembre 2017

No. de résolution  
ou annotation

CAMI	Down Home' Skill Development - Engaging Vulnerable Youth	10 000 \$/ 244 946 \$	Engagement des partenaires financiers
Logis communautaire l'Harmonie	Projet d'immobilisation	10 000 \$/ 40 735 \$	Engagement des partenaires financiers Obtention des autorisations municipales requis
Maison des jeunes L'Hav-Nir de l'Île du Havre-Aubert	Magazine pour adolescent	10 000 \$/ 18 173 \$	Engagement des partenaires financiers
Comité des loisirs de Pointe-aux- Loups	Halte bouffe à Pointe-aux-Loups	12 000 \$/ 15 681 \$	Engagement des partenaires financiers Obtention des autorisations municipales requis
Association culturelle de Havre-Aubert	Mise à niveau des installations scéniques	10 500 \$/ 40 804 \$	Engagement des partenaires financiers

**CM1711-968**

**Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet projets spécifiques**

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet projets spécifiques de la Politique de soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires pour la réalisation d'initiatives soutenues par des organismes du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'analyse a procédé à l'étude de cette demande le 31 octobre 2017, que ce projet répond aux critères de sélection et qu'il fait l'objet d'une recommandation positive;

**CONSIDÉRANT** la concordance de cette initiative avec les objectifs du projet de territoire Horizon 2025;

**EN CONSÉQUENCE,**

sur une proposition de M. Roger Chevarie,  
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité

que l'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires, soit consentie au projet suivant, et ce, conditionnellement au respect des exigences ci-dessous mentionnées :

<b>Organismes porteurs</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant accordé / total projet</b>	<b>Conditions à respecter</b>
CERMIM	Valorisation agricole des coquilles de palourdes broyées	15 000 \$ / 97 295 \$	Engagement des partenaires financiers Obtention des autorisations municipales requises



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

CM1711-969

### **Nomination d'un représentant des investisseurs locaux – Comité d'investissement commun**

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la conformité des investissements remboursables provenant de prêts du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) à sa Politique de soutien aux entreprises, le conseil de la Communauté maritime a mis en place un comité d'investissement commun;

CONSIDÉRANT QUE le cadre de gestion des fonds locaux d'investissement (FLI/FLS) stipule que le comité d'investissement commun doit être composé de huit personnes;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime a la responsabilité d'obtenir les nominations des représentants lorsqu'un poste devient vacant;

CONSIDÉRANT QUE le représentant des caisses populaires Desjardins des Îles-de-la-Madeleine, à titre de représentant des investisseurs locaux, a quitté son poste au sein du comité;

CONSIDÉRANT QUE les caisses populaires Desjardins des Îles-de-la-Madeleine ont proposé la nomination de madame Pascale Boudreau pour les représenter au sein du comité d'investissement commun en remplacement de monsieur Jules Arseneau;

CONSIDÉRANT QUE madame Pascale Boudreau ne démontre aucun conflit d'intérêts potentiel;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,  
appuyée par M. Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité

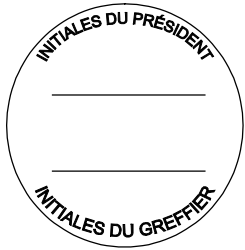
que le conseil de la Communauté maritime accepte la nomination de madame Pascale Boudreau pour les caisses populaires Desjardins des Îles-de-la-Madeleine, au sein du comité d'investissement commun, à titre de représentante des investisseurs locaux.

### **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

CM1711-970

### **Dépôt du projet de règlement n° CM-2017-07 décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'un camion dix roues muni d'équipements de déneigement, d'un véhicule de service ainsi que des équipements de voirie et un emprunt de 420 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Communauté maritime souhaite



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

14 novembre 2017

procéder à l'achat de deux véhicules ainsi que des équipements de voirie et de déneigement et qu'il doit pour ce faire contracter un emprunt;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, l'adoption de tout règlement doit être précédée de la présentation d'un projet de règlement lors d'une séance ultérieure;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion quant à la présentation d'un tel règlement a été donné à la séance ordinaire du 4 octobre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime prenne acte du dépôt du projet de règlement n° CM-2017-07 séance tenante.

### AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ Mission – Transition énergétique – Demande qu'elles sont les personnes qui feront partie de la délégation en France et quel est le budget alloué à cette mission
- ❖ Accessibilité de l'ordre du jour sur le site Internet – Le vendredi précédant la séance du conseil

CM1711-971

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 19 h 34.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Lebreux, greffier